



## Communiqué de Presse

### Télétravail massif et à marche forcée !

A Poissy, Sochaux-Belchamp,  
Vélizy, Carrière/Poissy,  
Le 29 juin 2020.

La direction de PSA communique largement sur son projet de télétravail massif et obligatoire de plusieurs jours par semaine pour l'ensemble du personnel dont l'activité le permet. L'ensemble du personnel occupant des activités « tertiaires » est concerné depuis le confinement sans même un avenant, de la R&D au commerce, en passant par les achats, la RH, la finance, la banque, etc. La direction promet des opportunités en qualité de vie mais il s'agit surtout pour PSA d'avoir des gains immédiats en immobilier et réductions en coûts fixes, et des perspectives de profits bien réels pour les actionnaires par de nouvelles réductions de personnel à terme.

PSA expérimente en ce moment une nomadisation des ouvriers entre les différentes usines en Europe, au détriment du personnel et sous-traitant locaux. Grâce aux moyens numériques, PSA expérimente déjà depuis des années la nomadisation « virtuelle » de nombreuses activités tertiaires par des travailleurs d'autres sites du groupe dans le reste du monde.

Avec la sortie « physique » des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise des sites, l'**ubérisation** (travail à la tâche encore très subordonné mais sans CDI) à grande échelle de ces métiers semble être désormais la cible pour PSA.

La CGT dénonce les effets néfastes d'un tel futur pour les salariés, les sous-traitants des sites PSA actuels : Poissy, Carrières/Poissy, Sochaux-Belchamp, Vélizy, Gennevilliers, Rueil-Malmaison, mais aussi Rüsselsheim, etc., sans oublier le support tertiaire dans les usines. Entre autres :

- Le retour au travail à la tâche comme au XIXe siècle, avec les salariés actuels, puis dans des zones toujours à moindre « coût du travail »,
- Le lien social mis à mal, la destruction des collectifs de travail dans les métiers concernés avec la fin du modèle de l'équipe de travail et l'effacement du management de proximité,
- L'impossibilité, les coûts excessifs ou le refus pour les salariés d'avoir un espace de travail dédié chez eux et les frais courants qui ne seront plus pris en charge par PSA (chauffage, climatisation, restauration, nettoyage, bureautique et télécommunication performante)

- L'explosion des « burns out » et des « bores out » chez les salariés, déjà soumis à des horaires à rallonge, des retours sur site aléatoires, des charges de travail et des objectifs non évalués régulièrement, un isolement, une perte d'autonomie dans l'organisation, une frontière avec la vie personnelle plus que poreuse, la réduction des surfaces de bureaux...
- La stagnation des carrières qui reste l'une des principales motivations chez le personnel concerné et une impossibilité à se projeter chez PSA à long terme.

La CGT alerte aussi sur les risques importants pour l'emploi sur les territoires français et allemand dans les prochaines années, malgré les milliards d'euros d'aides publiques touchés grâce au chômage partiel et aux différents plans de « relance » de la filière.

La CGT est le seul syndicat représentatif chez PSA à ne pas être consulté par la direction pour la mise en place de ce projet de télétravail massif, impactant pourtant **plusieurs dizaines de milliers de salariés** ! La direction négocierait actuellement en catimini un simple avenant du dernier accord « Bien Etre au travail », déjà peu reluisant pour les salariés.

La CGT PSA revendique :

- Un télétravail **au volontariat et réversible** à la seule demande du salarié, et le cas échéant **indemnisé à sa juste valeur et limité dans le temps** (période et nombre de jours par semaine)
- L'**arrêt immédiat** de la réduction du nombre de bureaux sur les sites tertiaires concernés (Poissy, Vélizy, Sochaux-Belchamp) et le maintien en activité **des sites en cours de fermeture** (Rueil-Malmaison, Gennevilliers). Cela tant que les salariés n'auront pas eu un retour d'expérience réellement positif sur la mise en place d'une plus grande part de télétravail dans leur activité professionnelle.
- Un **véritable accord** pour cadrer ce projet et en réduire les impacts néfastes, aussi bien pour les télétravailleurs réguliers que pour les salariés ne souhaitant pas le faire.

La CGT n'est pas hostile au télétravail, bien au contraire s'il permet une réelle amélioration de la qualité de vie au travail pour les salariés.

**Les ingénieurs, cadres, techniciens  
et agents de maîtrise de la CGT PSA.**

Contacts presse : Stéphane Gaultier - 06 01 96 05 77